

La Gazette Associative

« Rien n'est plus beau que les commencements »

Mars 2015, n°43



SOMMAIRE

- Citoyenneté
- Carnaval des artistes
- Petit Marché du 1er mai
- Livraison madeleines
- Qui cabaret la porte de la cave?

AGENDA

30 mars 2015
Réunion APEL

2 avril 2015
Réunion OGEC

11 avril 2015
Matinée Travaux

24-25 avril 2015
Qui cabaret la porte de la cave?

Citoyenneté

Nous vous remercions de ne pas stationner sur les places de parking pour personnes à mobilité réduite, et ce, même à l'entrée ou à la sortie des classes.



En vertu de l'article R 417-11 du code de la route, l'arrêt (lorsque le conducteur reste dans la voiture) et le stationnement sur une place de stationnement réservée aux personnes titulaires des macarons GIG-GIC ou de la carte européenne de stationnement sont considérés comme « gênants ». À ce titre, ce stationnement gênant est puni par la contravention de 4e catégorie : soit 135 euros pour l'amende forfaitaire simple mais pouvant aller jusqu'à 750 euros (article 131-13 du code pénal), montant maximal de cette amende.

Carnaval des artistes

Le samedi 14 mars, sous un soleil printanier, le carnaval de l'école Louis Chaigne a eu lieu et les enfants ont pu défiler dans les rues de Venansault. Tous les arts étaient représentés. Merci aux parents qui étaient nombreux à s'être déguisés pour accompagner les enfants et à avoir cuisiner des délicieux gâteaux.



Petit Marché du 1er mai

Amateurs de **produits frais** (fruits et légumes provenant des Vergers de Vendée), de **fouaces cuites au feu de bois**, rendez-vous pour le **petit Marché du 1er mai de 9h à 12h** place de la mairie !

Pas de pain cette année mais **Nouveauté : du préfou cuit au feu de bois.**

Pensez à réaliser vos semis et plants pour cette nouvelle édition... Vous pouvez également préparer des confitures, des conserves...

Une **randonnée d'orientation familiale de 30-45 minutes** environ permettra aux familles qui le souhaitent de se promener de façon ludique avant ou après avoir fait leur tour au Petit Marché.

Nous remercions à l'avance tous les parents qui apporteront leur aide pour la bonne organisation de cette journée et/ou qui emmèneront le matin même des produits à vendre (confitures, plants, gâteaux, etc.). Les bénéfices de cette journée seront versés à l'APEL et à la paroisse. Un Google doc vous sera envoyé très prochainement pour organiser cette matinée.



Vente de madeleines

La livraison des madeleines aura lieu début avril (avant les vacances de printemps).



Dîner-spectacle

Les deux soirées dîners-spectacles « Qui Cabaret la porte d'la cave ? » du vendredi 24 et du samedi 25 avril, organisées conjointement par l'École Louis Chaigne et les Chauves-Souris, sont complètes.

